

INSTITUT DU CHAMP FREUDIEN

LA SECTION CLINIQUE DE RENNES



Session 2019-2020

*Ce qui nous oriente
dans l'expérience analytique
aujourd'hui*

Association UFORCA-RENNES



2, rue Victor Hugo - 35000 Rennes

www.sectionclinique-rennes.fr

INSTITUT DU CHAMP FREUDIEN

LA SECTION CLINIQUE DE RENNES

Session 2019-2020

*Ce qui nous oriente
dans l'expérience analytique
aujourd'hui*

Association UFORCA-RENNES
2, rue Victor Hugo - 35000 Rennes
www.sectionclinique-rennes.fr



La section clinique de Rennes

Du Séminaire de Jacques Lacan (1953-1980, en cours de publication), on peut dire qu'il a assuré à lui seul la formation permanente de plusieurs générations de psychanalystes.

Cet enseignement qui restitua et renouvela le sens de l'œuvre de Freud, inspire de nombreux groupes psychanalytiques. À l'origine de la création du Département de psychanalyse, il continua d'orienter son travail. L'Institut du Champ freudien se consacre à son développement.

Le département de psychanalyse existe depuis 1968. Il fut rénové en 1974 par Jacques Lacan qui resta son directeur scientifique jusqu'à sa mort en septembre 1981. Il fait aujourd'hui partie de l'Université de Paris VIII. Ce même enseignement inspire aujourd'hui de nombreuses écoles psychanalytiques dans le monde réunies dans l'Association Mondiale de psychanalyse. Il continue d'orienter le Champ freudien.

L'Institut du Champ freudien s'inscrit dans le cadre associatif. Il a pris la suite, en 1987, du Cercle de clinique psychanalytique (1976).

La Section Clinique de Rennes fait partie d'un réseau d'antennes et de sections ou collèges cliniques rassemblés dans l'UFORCA (Union pour la Formation Clinique Analytique) sous le nom d'UFORCA-RENNES.

Elle ne se situe pas dans le cadre d'un groupe psychanalytique même si ses enseignants sont d'orientation lacanienne.

Elle a pour but d'assurer un enseignement fondamental de psychanalyse, tant théorique que clinique, qui s'adresse aussi bien aux travailleurs de la « santé mentale », psychiatres, médecins, psychologues, orthophonistes, etc. qu'aux psychanalystes eux-mêmes et aux universitaires intéressés par ce savoir particulier.

Participer à la Section Clinique n'habilite pas à la pratique de la psychanalyse. Une attestation d'études cliniques sera remise aux participants à la fin de chaque année s'ils ont rempli les conditions de présence et de participation active exigées.

L'association UFORCA-Rennes pour la formation permanente assure la gestion de la Section clinique de Rennes.

Nous publions, ci-après, un texte de Jacques-Alain Miller : le « prologue de Guitrancourt », écrit lors de la fondation des sections cliniques de Bruxelles et de Barcelone.



Prologue de Guitrancourt

par Jacques-Alain Miller

Nulle part au monde il n'y a de diplôme de psychanalyste. Et non pas par hasard, ou par inadvertance, mais pour des raisons qui tiennent à l'essence de ce qu'est la psychanalyse.

On ne voit pas ce que serait l'épreuve de capacité qui déciderait du psychanalyste, alors que l'exercice de la psychanalyse est d'ordre privé, réservé à la confiance que fait le patient à un analyste du plus intime de sa cogitation.

Admettons que l'analyse y réponde par une opération, qui est l'interprétation, et qui porte sur ce que l'on appelle l'inconscient. Cette opération ne pourrait-elle faire la matière de l'épreuve ? – d'autant que l'interprétation n'est pas l'apanage de la psychanalyse, que toute critique des textes, des documents, des inscriptions, l'emploie aussi bien. Mais l'inconscient freudien n'est constitué que dans la relation de parole que j'ai dite, ne peut être homologué en dehors d'elle, et l'interprétation psychanalytique n'est pas probante en elle-même, mais par les effets, imprévisibles, qu'elle suscite chez celui qui la reçoit, et dans le cadre de cette relation même. On n'en sort pas.

Il en résulte que c'est l'analysant qui, seul, devrait être reçu pour attester la capacité de l'analyste, si son témoignage n'était faussé par l'effet de transfert, qui s'installe aisément d'emblée. Cela fait déjà voir que le seul témoignage recevable, le seul à donner quelque assurance concernant le travail qui s'est fait, serait celui d'un analysant après transfert, mais qui voudrait encore servir la cause de la psychanalyse.

Ce que je désigne là comme le témoignage de l'analysant est le nucleus de l'enseignement de la psychanalyse, pour autant que celui-ci réponde à la question de savoir ce qui peut se transmettre au public d'une expérience essentiellement privée.

Ce témoignage, Jacques Lacan l'a établi, sous le nom de la passe (1967) ; à cet enseignement, il a donné son idéal, le mathème ⁽¹⁾ (1974). De l'une à l'autre, il y a toute une gradation : le témoignage de la passe, encore tout grevé de la particularité du sujet, est confiné à un cercle restreint, interne au groupe analytique ; l'enseignement du mathème, qui doit être démonstratif, est pour tous – et c'est là que la psychanalyse rencontre l'Université.

L'expérience se poursuit en France depuis quatorze ans ; elle s'est fait déjà connaître en Belgique par le Champ freudien ; elle prendra dès janvier prochain la forme de la « Section Clinique ».

Il me faut dire clairement ce que cet enseignement est, et ce qu'il n'est pas.

(1) Du grec *mathema*, ce qui s'apprend.



Il est universitaire ; il est systématique et gradué ; il est dispensé par des responsables qualifiés ; il est sanctionné par des diplômés.

Il n'est pas habilitant quant à l'exercice de la psychanalyse. L'impératif formulé par Freud qu'un analyste soit analysé, a été non seulement confirmé par Lacan, mais radicalisé par la thèse selon laquelle une analyse n'a pas d'autre fin que la production d'un analyste. La transgression de cette éthique se paie cher – et à tous les coups, du côté de celui qui la commet.

Que ce soit à Paris, à Bruxelles ou à Barcelone, que ses modalités soient étatiques ou privées, il est d'orientation lacanienne. Ceux qui le reçoivent sont définis comme des participants : ce terme est préféré à celui d'étudiant, pour souligner le haut degré d'initiative qui leur est donné – le travail à fournir ne leur sera pas extorqué : il dépend d'eux ; il sera guidé, et évalué.

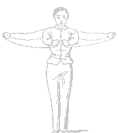
Il n'y a pas de paradoxe à poser que les exigences les plus strictes portent sur ceux qui s'essaient à une fonction enseignante dans le Champ freudien sans précédent dans son genre : puisque le savoir, s'il prend son autorité de sa cohérence, ne trouve sa vérité que dans l'inconscient, c'est-à-dire d'un savoir où il n'y a personne pour dire « je sais », ce qui se traduit par ceci, qu'on ne dispense un enseignement qu'à condition de le soutenir d'une élaboration inédite, si modeste soit-elle.

Il commence par la partie clinique de cet enseignement.

La clinique n'est pas une science, c'est-à-dire un savoir qui se démontre ; c'est un savoir empirique, inséparable de l'histoire des idées. En l'enseignant, nous ne faisons pas que suppléer aux défaillances d'une psychiatrie à qui le progrès de la chimie fait souvent négliger son trésor classique ; nous y introduisons aussi un élément de certitude (le mathème de l'hystérie).

Les présentations de malades viendront demain étoffer cet enseignement. Conformément à ce qui fut jadis sous la direction de Lacan, nous procéderons pas à pas.

Jacques-Alain Miller
15 août 1988.



La Section Clinique de Rennes

2019-2020

Ce qui fait une analyse aujourd'hui

La spire de l'époque et le droit fil analytique

Pierre-Gilles Guéguen

« De toutes celles qui se proposent dans le siècle, l'œuvre du psychanalyste est peut-être la plus haute parce qu'elle opère comme médiatrice entre l'homme du souci et le sujet du savoir absolu. C'est aussi pourquoi elle exige une longue ascèse subjective, et qui ne sera jamais interrompue, la fin de l'analyse didactique elle-même n'étant pas séparable de l'engagement du sujet dans sa pratique.

Qu'y renonce donc plutôt celui qui ne peut rejoindre à son horizon la subjectivité de son époque. Car comment pourrait-il faire de son être l'axe de tant de vies, celui qui ne saurait rien de la dialectique qui l'engage avec ces vies dans un mouvement symbolique. Qu'il connaisse bien la spire où son époque l'entraîne dans l'œuvre continuée de Babel, et qu'il sache sa fonction d'interprète dans la discorde des langages. Pour les ténèbres du mundus autour de quoi s'enroule la tour immense, qu'il laisse à la vision mystique le soin d'y voir s'élever sur un bois éternel le serpent pourrissant de la vie ».

Jacques Lacan, « Fonction et champ de la parole et du langage », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 321

Notre ambition pour cette nouvelle année de la Section clinique sera de dire ce qui fait qu'une pratique peut se dire analytique ou pas, dans la perspective de l'Orientation lacanienne qui est celle que Jacques-Alain Miller a tracée pour l'Association Mondiale de Psychanalyse (AMP).

Nous naviguerons entre deux textes importants : l'un écrit par Lacan en 1958 et publié dans ses *Écrits* sous le titre « La direction de la cure... »¹ et l'autre, écrit par Éric Laurent et présenté pour vote à l'Assemblée générale de l'AMP lors de son cinquième Congrès, à Rome en 2006 : « Principes directeurs de l'acte psychanalytique »².

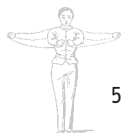
Les deux textes ont été rédigés à presque un demi-siècle de distance. Entre temps le contexte de la psychanalyse a profondément changé. Il a encore changé depuis 2006 et s'il est vrai, comme le dit Lacan, que le psychanalyste tente de « rejoindre la subjectivité de son époque », on peut dire que la pratique et ce que les postfreudiens ont appelé la technique psychanalytique ont varié.

Depuis de nombreuses années maintenant la psychanalyse fait l'objet d'attaques très vives³. Son existence est menacée aujourd'hui spécialement par un système de santé mentale

(1) Lacan J., « La direction de la cure et les principes de son pouvoir », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 585-645

(2) Disponible sur le site de l'AMP et celui de l'École de la Cause freudienne. Ce texte a fait l'objet de nombreuses consultations dans les Écoles de l'AMP puis a été rédigé par Éric Laurent.

(3) Cf. Aflalo A., *L'assassinat manqué de la psychanalyse*, Cécile Defaut, Nantes, 2009.



qui souffre du désastre que la discipline a subi avec l'échec définitif du DSM-5, et qui a montré l'impossibilité d'assigner les patients à des catégories glissantes et soumises autant à l'influence des lobbies qu'à la véritable recherche psychiatrique.

Dans son cours « Choses de finesse en psychanalyse », prononcé en 2008-2009 à l'université de Paris VIII, J.-A. Miller montre le paradoxe dans lequel la psychanalyse évolue depuis au bas mot le début du XXI^e siècle en France : à la détérioration d'un système de « santé mentale » d'État qui cherche à réduire ses coûts de production alors que la recherche devient plus onéreuse s'ajoute une pression managériale qui atteint aujourd'hui ses limites. À ceci s'ajoutent des choix politiques en défaveur de la méthode psychanalytique qui, jusqu'à il y a peu, était encore très répandue dans les établissements de soins publics sous une forme de psychanalyse appliquée, c'est-à-dire dans le respect du un par un, mais sans que la méthode soit utilisée dans toute sa puissance.

D'un autre côté la psychanalyse « pure », c'est-à-dire celle qui vise à produire des analystes (ou en tout cas des analyses menées à leur terme) est elle aussi touchée par ce que Lacan appelait « la spire de l'époque », c'est-à-dire la globalisation, la déroute de la fonction paternelle traditionnelle, la montée des familles composées et recomposées, bref, la transformation des modes de jouir et la disparition des normes qui précèdent elles même la modification des lois.

En 2008 après l'expérience malheureuse d'un CPCT parisien trop soumis aux pressions de croissance, et à une certaine confusion entre psychothérapie et psychanalyse – soit-elle appliquée⁴ – J.-A. Miller faisait le point à l'orée de la nouvelle année de cours. « Choses de finesse » – disait-il – car il ne s'agissait pas de standardiser la clinique de la psychanalyse alors que Lacan avait lutté toute sa vie contre la rigidification de la pratique telle que l'IPA la préconisait⁵.

Faut-il suivre le mouvement du monde tel qu'il se présente aujourd'hui ? J.-A. Miller indiquait que « La réponse est *Ouï* si la psychanalyse est un phénomène de civilisation et n'est que cela. *Non* s'il y a un droit fil de la pratique analytique et qui mérite de subsister comme tel ».

Il prône ainsi pour la première fois un « retour à Lacan ». « Cela me donne – dit-il – le devoir et peut-être l'autorité de dire que la clinique dite ancienne est conservée dans la nouvelle. »⁶ Mais il ajoute que la dernière clinique de Lacan « ruine à la base la référence à la normalité », alors que le concept de santé mentale ne peut s'en passer.

Ceci nous amène à la fois à creuser la différence entre le souci « thérapeutique » et l'expérience psychanalytique dans toute sa puissance, dans laquelle l'effet thérapeutique n'est que « latéral », indirect⁷.

Cette question était d'ailleurs déjà posée par Freud dans sa critique de la *furor sanandi*.

Quels principes directeurs valent pour l'acte de l'analyste aujourd'hui dans le « droit fil » de Freud et Lacan ?

(4) La situation était comparable, avec certaines variations, en Espagne où il fut mis fin à l'expérience des CPCT.

(5) Lacan J., « Variantes de la cure type », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966.

(6) Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. Choses de finesse en psychanalyse », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université Paris VIII, cours du 12 novembre 2008, inédit.

(7) Cottet S., « Latéralité de l'effet thérapeutique en psychanalyse », *Ornicar ?* digital, disponible sur le site de l'AMP.



C'est ce que nous examinerons cette année et d'abord à la lumière de ce que Lacan appelait en 1958 « La Direction de la cure et les principes de son pouvoir », sachant que le *sinthome* dans sa dernière clinique n'est autre que le nom du réel, celui de l'incurable.



I

Séminaire théorique

Lecture de « La direction de la cure »

Le vendredi soir de 21h15 à 23h15

*Pierre-Gilles Guéguen, Laetitia Belle, Myriam Chérel, Benoît Delarue,
Jean-Noël Donnart, Caroline Doucet, Michel Grollier*

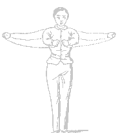
II

Cas cliniques

Le samedi de 8h30 à 10h15

Discussion clinique sur une présentation de malade

Danièle Olive, Jean-Claude Maleval



III

Les séminaires pratiques La clinique du cas

Quatre ateliers

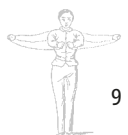
Avec tous les enseignants de la Section Clinique

Le samedi de 10h15 à 12h15

Pour qu'il y ait chance que la psychanalyse se transmette, il est nécessaire que l'expérience des cliniciens puisse se formaliser. À cet égard le bien dire est essentiel et la construction du cas se fait dans une perspective étroitement liée à l'éthique de la psychanalyse. Lacan, s'il n'a pas donné beaucoup de cas de sa pratique d'une manière développée, a su cependant à chaque fois cerner ce qui de sa pratique était paradigmatique, presque toujours sous une forme ramassée en très peu de mots. Par ailleurs il s'est largement appuyé dans son enseignement sur les cas de Freud ou de nombreux autres psychanalystes d'horizons variés (Ernst Kris, Ella Sharpe, Ruth Lebovici et bien d'autres...) tandis qu'il poursuivait en dépit des modes sa présentation de malades.

Dans nombre des exemples qu'il discute, l'interprétation du psychanalyste joue un rôle essentiel. Tantôt elle est lévitative, c'est le cas de celles de Freud commentées dans l'intervention sur le transfert, tantôt elle enferme le sujet dans une impasse, c'est le cas par exemple de celle de Kris, dans le cas de « l'homme aux cervelles fraîches ».

Le séminaire pratique vise à cerner ce qui, dans chaque cas présenté, soit par les enseignants, soit par les participants, constitue un moment tournant et consiste à dégager comment dans le cas s'articulent la structure du sujet et l'interprétation éventuelle, et quels effets peuvent en être attendus. Il sera dans ce séminaire, fait appel à des cas de névroses aussi bien que de psychoses chez des sujets enfants ou adultes, la question du diagnostic différentiel demeurant toutefois ouverte.



IV

Les séminaires de textes

Quatre ateliers

Le samedi de 14h à 15h30

*Responsables : Emmanuelle Borgnis-Desbordes, Philippe Carpentier, Myriam Chérel,
Isabelle Rialet-Meneux*

Principes directeurs de l'acte psychanalytique

Les « Principes directeurs de l'acte psychanalytique » ont été présenté le 16 juillet 2006 par Éric Laurent à l'Assemblée générale de l'AMP lors de son V^e Congrès à Rome.

Préambule : Lors du Congrès de l'AMP à Comandutaba en 2004, la Déléguée générale a présenté une « Déclaration de principes » devant l'Assemblée générale. Cette « Déclaration » a ensuite été attentivement lue dans les différentes Écoles. Les Conseils ont fait parvenir les résultats de leurs lectures, leurs observations et remarques. À la suite de ce travail nous présentons maintenant devant l'Assemblée ces « Principes directeurs de l'acte psychanalytique »...

Le texte est accessible en ligne sur :

<http://www.causefreudienne.net/principes-directeurs-de-lacte-psychanalytique/>

Bibliographie

Freud S., *La technique psychanalytique*, PUF.

Lacan J., « Fonction et champ de la parole et du langage », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966.

Lacan J., « Variantes de la cure-type », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966

Lacan J., *Le Séminaire*, livre VIII, *Le transfert*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 2001.

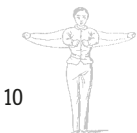
Lacan J., *Le Séminaire*, livre X, *L'angoisse*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 2004.

Lacan J., *Le Séminaire*, livre X, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1973.

Lacan J., « Proposition du 9 octobre 1967 sur l'analyste de l'École », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001.

Lacan J., *Le Séminaire*, livre XV, « L'acte psychanalytique », inédit

Lacan J., « Intervention sur le transfert », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966.



ATELIER
D'INTRODUCTION À LA PSYCHANALYSE
2019 - 2020

« De l'art, nous avons à prendre de la graine »



*L'Éveil du printemps de Frank Wedekind
Mise en scène de Clément Hervieu-Léger
À la Comédie française en 2018*

Cet atelier organisé par la Section clinique de Rennes est un module indépendant

Coordination : Jeanne Joucla

7 leçons destinées à toute personne intéressée : professionnels, étudiants en médecine, en philosophie, lettres, psychologie ou inscrits en écoles d'éducateurs, d'orthophonistes, d'infirmiers, d'assistants sociaux, etc.

Module organisé dans le cadre des activités de l'Association Uforca-Rennes pour la formation permanente.

Renseignements : jeanne.joucla@wanadoo.fr ou tél 06 14 76 89 44

www.sectionclinique-rennes.fr

« De l'art, nous avons à prendre de la graine... »

Pourquoi Freud et Lacan se sont-ils autant intéressés aux artistes et à leurs œuvres ?

Que celles-ci soient littéraires, théâtrales, picturales ou cinématographiques, elles n'ont cessé – de Sophocle à Joyce, de Michel-Ange à Shakespeare (les grands classiques) mais aussi avec Wedekind, Duras, Renoir, Fellini, Holbein ou Zurbaràn – de les inspirer en connexion constante avec leurs avancées théoriques.

Freud a évoqué les « effets puissants »¹ que les œuvres d'art exerçaient sur lui...

Lacan, à son tour, a pu dire « De l'art, nous avons à prendre de la graine... » avec, quelques lignes plus loin, cette chute « ... dans l'attente de devoir à la fin donner sa langue au chat »².

Car une part de mystère demeure et plutôt que d'interpréter des œuvres il s'agit de se laisser surprendre et enseigner par ce que les fictions recèlent et inventent.

L'atelier met à l'étude quelques unes de ces connexions, lesquelles, comme a pu l'écrire J.-A. Miller à propos de Lacan, « consistent à détacher un morceau du discours universel et à le plonger dans la dimension du discours analytique »³. Par ce détour, nous vous introduirons de façon renouvelée à des notions et à des concepts de la théorie psychanalytique.

¹ Freud S., « Le Moïse de Michel-Ange », *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, Gallimard, Folio/Essais, 2005, p. 87.

² Lacan J., Le Séminaire, livre XXI, « Les non-dupes-errent », leçon du 9 avril 1974, inédit.

³ Miller J.-A., « Les références du Séminaire L'angoisse », *La Cause freudienne*, n° 59.

La bibliographie sera complétée au fur et à mesure des ateliers et certains textes disponibles en ligne seront indiqués.

PROGRAMME

- Jeudi 21 novembre 2019 – « Personnages psychopathiques à la scène »

Freud S., *Résultats, idées, problèmes*, I, p. 123.

- Jeudi 19 décembre 2019 – « Le Moïse de Michel-Ange »

Freud S., *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, Gallimard, Folio/Essais, 2005, p. 87.

- Jeudi 9 janvier 2020 – « Dostoïevski et le parricide »

Freud S., *Résultats, idées, problèmes*, II, p. 161.

- Jeudi 13 février 2020 – « Préface à L'Éveil du printemps »

Lacan J., *Autres écrits*, p. 561.

- Jeudi 5 mars 2020 – À propos du tableau *Les Ambassadeurs* d'Holbein

Lacan J., *Séminaire* XI, « L'anamorphose », p. 75.

- Jeudi 14 mai 2020 – « Hommage fait à Matguerite Duras du ravissement de Lol V. Stein », Lacan J., *Autres écrits*, p. 191.

- Jeudi 11 juin 2020 – À propos du film *La Règle du jeu* de Jean Renoir

Lacan J., *Séminaire* VI, p. 109 et *Séminaire* VIII, p. 164.

Fournir 2 photos
d'identité couleur

ATELIER D'INTRODUCTION À LA PSYCHANALYSE

Session 2019-2020

LES JEUDIS de 20h15 à 21h45

DATES : 21 novembre 2019, 19 décembre 2019, 9 janvier 2020, 13 février 2020
5 mars 2020, 14 mai 2020, 11 juin 2020

LIEU : IGR, 11 rue Jean Macé 35000 RENNES

L'enseignement est assuré par Anne Brunet, Philippe Carpentier, Noémie Jan et Jeanne Joucla
Renseignements : jeanne.joucla@wanadoo.fr ou tél : 06 14 76 89 44



BULLETIN D'INSCRIPTION

À envoyer à : Uforca-Rennes, Atelier d'introduction, 2 rue Victor Hugo 35000 Rennes
Chèque à l'ordre d'Uforca-Rennes - **Joindre 2 photos d'identité récentes.**

Nom Prénom

Date et lieu de naissance

Adresse personnelle

N° Rue

Code Postal Ville

Téléphone Mél

Profession

Diplômes

Lieu(x) de travail ou d'études

INSCRIPTION PERSONNELLE : 40€

INSCRIPTION PRISE EN CHARGE PAR UNE INSTITUTION : 80€

Un chèque de caution de 40€ vous est demandé. Il sera restitué au paiement de la prise en charge par votre institution.

L'entreprise est-elle soumise au 1 % OUI NON

Quelle est sa raison sociale

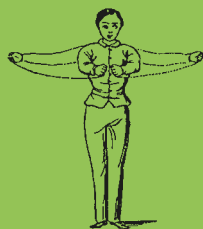
Adresse

..... Téléphone

Quel est le nom du responsable de la formation permanente

Une convention sera envoyée directement à votre institution.

Le Signature



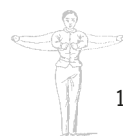
Uforca-Rennes 2, rue Victor Hugo 35000 Rennes

www.sectionclinique-rennes.fr

Lacan J., *Le Séminaire*, livre XXIII, *Le sinthome*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 2004.

Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. Le partenaire-symptôme », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université Paris viii, 1997-1998, inédit.

Miller J.-A., « L'interprétation à l'envers », *La Cause freudienne*, n° 32, 1996.



V

La présentation de malade

À Rennes

– **Centre Médical et Pédagogique, Unité Soins-Études-Psy**

41, avenue des Buttes de Coësmes, à Rennes, dirigé par le Dr Gaëlle Olivier.

Elle est assurée par Alice Delarue, Sophie Marret-Maleval et Jean Luc Monnier.

– **Service du Dr David Briard, Hôpital Sud**

16, bd de Bulgarie, Rennes

Elle est assurée par Philippe Carpentier, Pierre-Gilles Guéguen, Anne-Marie Le Mercier et Jean Luc Monnier

– **ITEP-SESSAD du Bas-Landry, 111 bis, rue de Châteaugiron, 35000 Rennes**

Elle est assurée par le Dr Danièle Olive et Jean Luc Monnier

Les dates seront communiquées ultérieurement. Les inscriptions sont réservées.

Atelier de Mayenne

(associé à la section clinique de Rennes)

Responsable délégué : J.-C. Maleval.

L'Atelier de Mayenne organise au Centre Hospitalier du Nord-Mayenne une présentation de malades qui aura lieu en 2019-2020 aux dates suivantes :

Jeudi 10 octobre à 14h - Pr J.-C. Maleval.

Jeudi 21 novembre à 14h - Pr M. Grollier.

Jeudi 5 décembre à 14h - Pr S. Marret-Maleval.

Jeudi 16 janvier à 14h - Dr D. Olive.

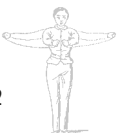
Jeudi 13 février à 14h - Pr J.-C. Maleval.

Jeudi 26 mars à 14h - Pr M. Grollier.

Jeudi 14 mai à 14h - Pr S. Marret-Maleval.

Jeudi 18 juin à 14h - Dr D. Olive.

La présentation sera assurée à l'hôpital de Mayenne, dans le service de Psychiatrie adulte du Dr Six Mathilde. Elle est ouverte sur demande aux participants à la Section Clinique de Rennes. Une personne non inscrite à la Section Clinique peut y être admise, après entretien, sous condition du versement d'une participation aux frais de 50 €.



Atelier clinique du Val Josselin

(associé à la Section Clinique de Rennes)

Responsable délégué : Dr J.-Ch. Douchet et Mme Martine Marhadour

L'Atelier Clinique du Val Josselin organise, une présentation de malades qui a lieu 4 fois dans l'année (dates fixées ultérieurement).

La présentation est assurée par un psychanalyste, membre de l'École de la Cause freudienne.

Elle se tient le samedi matin (10h30-12h30) au Centre de Jour de la Clinique du Val Josselin (Yffiniac) et est suivie d'une après-midi de travail (14h30-17h) introduite par les commentaires de 2 participants à propos de la présentation précédente.

Elle est ouverte, sur demande auprès de M. Marhadour ou du Dr J.-Ch. Douchet (psychiatre de la clinique), aux participants de la Section Clinique de Rennes.

Une personne non inscrite à la Section Clinique et travaillant dans le champ de la santé, peut y être admise, après entretien, sous condition de versement d'une participation aux frais de 50 €.

VI

Conférences

Du nouveau dans la psychanalyse

Le samedi à 15h30

L'Uforca de Rennes fait partie d'un réseau national Uforca, qui regroupe les Sections Cliniques de L'INSTITUT DU CHAMP FREUDIEN. Ces organismes visent à promouvoir l'enseignement de la psychanalyse appliquée à la clinique et aussi la recherche dans ce domaine, et plus spécialement dans l'orientation lacanienne. Tous les collègues invités dans cette séquence du samedi font état de leurs dernières recherches en lien avec le sujet choisi pour l'année. Ces exposés à teneur principalement clinique sont offerts à la discussion et aux questions aussi bien des participants que des enseignants de la Section Clinique.

23 novembre 2019 **Daniel Pasqualin**
14 décembre 2019 **Sophie Gayard**
18 janvier 2020 **Carolina Koretzki**
8 février 2020 **Pamela King**
14 mars 2020 **Guy Briole**
16 mai 2020 **Virginie Leblanc**
20 juin 2020 **Caroline Leduc**



VII

Le séminaire d'étude et de recherche

de la Section Clinique de Rennes : le Cercle

Alice Delarue, Caroline Doucet, Jean Luc Monnier

L'interprétation comme condition du transfert

Comment aborder le transfert à partir du dernier enseignement de Lacan, c'est-à-dire à partir de la notion de parlêtre et de la distinction entre inconscient transférentiel et inconscient réel ?

Si, à la fin de son enseignement, Lacan déprécie l'inconscient transférentiel¹, le transfert et la mise en place du supposé savoir n'en demeurent pas moins indispensables à l'expérience analytique. « Le transfert permet à l'événement interprétatif d'avoir lieu »¹. Car si la rencontre avec un analyste suppose une pré-interprétation par le sujet de ses symptômes², l'interprétation analytique noue le sujet de l'inconscient à l'analyste, « le sujet se trouve alors « branché » sur le savoir supposé dont il ignorait lui-même être le siège »³. Les entretiens préliminaires – que J.-A. Miller a pu qualifier de secondaires – prennent ici tout leur sens permettant au psychanalyste de modeler son intervention en fonction de ce qui est requis de lui et de la façon dont son acte sera perçu.

Cela étant « la question de l'interprétation concerne la nature même de l'inconscient »⁴. C'est pourquoi il s'agira également d'envisager l'interprétation du début de l'analyse à partir de la primauté donnée par Lacan à l'inconscient réel, moment où il parle non plus du transfert mais de « cas d'urgence »⁵, période où Lacan met l'accent sur la dimension de satisfaction. Il y a « une causalité qui opère à un niveau plus profond que le transfert, au niveau que Lacan qualifie de satisfaction en tant qu'elle est urgente et que l'analyse en est le moyen »⁶. Nous partirons alors d'une indication de Lacan « Il faut laisser les gens parler quand ils viennent demander quelque chose »⁷.

Le jeudi à 21h

Dates : 21 novembre 2019 ; 19 décembre 2019 ; 9 janvier 2020 ; 13 février 2020 ;
5 mars 2019 ; 14 mai 2020, 11 juin 2020

(1) Seynhaeve B., « Le paradoxe du transfert ? », *Quarto* n° 121, 2019, p. 62-63.

(2) Miller J.-A., Vers PIPOL 4, *Mental* n° 20, 2008, p. 187.

(3) Miller J.-A., « C.S.T. », *Ornicar ?* n° 29, 1982, p. 142-147.

(4) Miller J.-A., *Mental* n° 20, p. 187.

(5) Miller J.-A., « Nous sommes tous ventriloques », *Filum*, décembre 1996, n° 8-9, p. 21-22.

(6) Lacan J., « Préface à l'édition anglaise du *Séminaire XI* », *Autres écrits*, Paris, Seuil, p. 571-573.

(7) Miller J.-A., « La passe du parlêtre », *The lacanien review*, 06, 2018, p. 136.

(8) Lacan J., « Excursus », *Lacan in Italia*, Milan, 1978, p. 78-97.



Dates des sessions de la Section Clinique de Rennes

2019-2020

Vendredi 22 et samedi 23 novembre 2019

Vendredi 13 et samedi 14 décembre 2019

Vendredi 17 et samedi 18 janvier 2020

Vendredi 7 et samedi 8 février 2020

Vendredi 13 et samedi 14 mars 2020

Vendredi 15 et samedi 16 mai 2020

Vendredi 19 et samedi 20 juin 2020

Les sessions ont lieu à l'IGR, 11 rue Jean Macé, Rennes

Comité de coordination

Alice Delarue

Caroline Doucet

Pierre-Gilles Guéguen

Jean Luc Monnier



Enseignants

Emmanuelle Borgnis-Desbordes

Damien Botté

Frédérique Bouvet

Dominique Carpentier

Philippe Carpentier

Myriam Chérel

Anne Combot

Alice Delarue

Benoît Delarue,

Jean-Noël Donnart

Caroline Doucet

Dr Jean-Charles Douchet

Marcel Eydoux

Pr Michel Grollier

Pierre-Gilles Guéguen

Laetitia Jodeau-Belle

Jeanne Joucla

Anne-Marie Le Mercier

Pr Jean-Claude Maleval

Martine Marhadour

Pr Sophie Marret-Maleval

Jean Luc Monnier

Dr Danièle Olive

Laurent Ottavi

Isabelle Rialet-Meneux

Pr François Sauvagnat

Cécile Wojnarowski



LE SECRÉTARIAT

Les inscriptions et les demandes de renseignements, concernant aussi bien l'organisation pédagogique qu'administrative, doivent être adressées à :

Section clinique de Rennes
2, rue Victor Hugo
35000 Rennes
Tél. : 02 99 79 72 36
Mél : monnierj@orange.fr
www.sectionclinique-rennes.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION À LA SECTION

Pour être admis comme participant de la Section Clinique, il n'est exigé aucune condition d'âge.

Il est, par contre, recommandé d'être au moins du niveau de la troisième année d'études supérieures après la fin des études secondaires. Des demandes de dérogation peuvent cependant être faites auprès du Secrétariat.

Les admissions ne sont prononcées qu'après au moins un entretien du candidat avec un enseignant.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des demandes.



Sections cliniques de l'Institut *Antennes et Collèges*

Section clinique d'Athènes
Section clinique de Barcelone
Section clinique de Bruxelles
Section clinique de Buenos-Aires
Section clinique de Madrid
Section clinique de Milan
Section clinique de Rome
Section clinique de Tel-Aviv

Section clinique d'Aix-Marseille
Section clinique de Bordeaux
Section clinique de Clermont-Ferrand
Section clinique de Lyon-Grenoble
Section clinique de Nantes
Section clinique de Paris-Île-de-France
Section clinique de Paris-Saint-Denis
Section clinique de Rennes

Antenne clinique d'Angers
Antenne clinique de Brest
Antenne de Chauny-Prémontré
Antenne de Dijon
Antenne de Lille
Antenne de Nice
Antenne de Rouen
Antenne de Strasbourg

Collège clinique de Montpellier
Collège clinique de Toulouse

INSTITUT DU CHAMP FREUDIEN
74 rue d'Assas – 75006 Paris

UFORCA
Secrétariat
82 Cours Aristide Briand – 33000 Bordeaux



BULLETIN D'INSCRIPTION

Session 2019-2020

À RETOURNER À

Secrétariat de la Section clinique de Rennes
Uforca-Rennes

2, rue Victor Hugo - 35000 Rennes - Tél. : 02 99 79 72 36
monnierj@orange.fr - www.sectionclinique-rennes.fr

Écrire en lettres majuscules

Nom Prénom

Date et lieu de naissance

Profession

Diplômes

Lieu(x) de travail

Adresse personnelle.....

N° Rue

Code Postal..... Localité

Téléphone Mél

• VOTRE INSCRIPTION EST-ELLE ?

Personnelle OUI NON

Prise en charge par une institution OUI NON

(joindre une lettre de celle-ci attestant son accord)

Années de présence : -----/----- -----/----- -----/----- -----/-----

• SI VOTRE INSCRIPTION EST PRISE EN CHARGE PAR UNE INSTITUTION :

Un chèque de caution de 320 € vous est demandé. Il sera restitué au paiement de la prise en charge par votre institution.

L'entreprise est-elle soumise au 1 % OUI NON

Quelle est sa raison sociale

Adresse

..... Téléphone

Quel est le nom du responsable de la formation permanente

Une convention sera envoyée directement à votre institution.

• COÛT DE L'INSCRIPTION :

• Au titre de la formation permanente :..... 560 €

• À titre individuel :..... 320 €

• Pour les étudiants de moins de 27 ans (sur justificatifs)
et les personnes en recherche d'emploi..... 180..... €

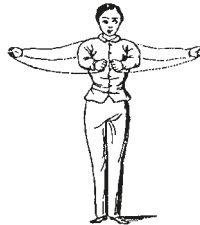
Cette session est organisée dans le cadre des activités de l'Association Uforca-Rennes pour la formation permanente.

Le

signature

Section clinique de Rennes
2, rue Victor Hugo
35000 Rennes
Tél. : 02 99 79 72 36
Mél : monnierj@orange.fr
www.sectionclinique-rennes.fr

Achevé d'imprimer en août 2019
par l'imprimerie Média Graphic, Rennes.



Uforca-Rennes 2, rue Victor Hugo 35000 Rennes
www.sectionclinique-rennes.fr



Secrétariat

2, rue Victor Hugo - 35000 Rennes

Comité de coordination

Alice Delarue, Caroline Doucet, Pierre-Gilles Guéguen, Jean Luc Monnier

Direction

Jacques-Alain Miller



www.sectionclinique-rennes.fr

